

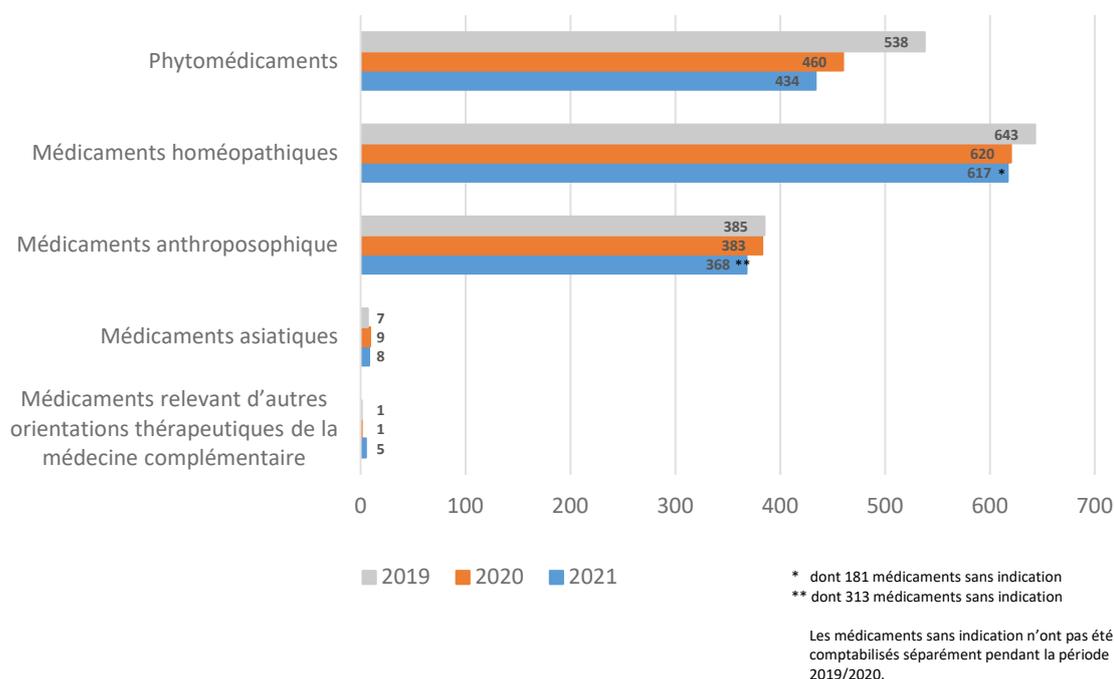


**Autorisations de mise sur le marché
de médicaments complémentaires
et de phytomédicaments
2021**

L'équipe de la division Médicaments complémentaires et phytomédicaments (KPA)

La division Médicaments complémentaires et phytomédicaments compte 12 collaboratrices et collaborateurs, qui traitent tous les types de demandes (nouvelles demandes d'autorisation, demandes de modification), répondent aux questions posées et organisent des meetings avec les requérants ayant trait à des *médicaments complémentaires* et à des *phytomédicaments*.

Médicaments complémentaires et phytomédicaments autorisés, sans procédure de déclaration (de 2019 à 2021)



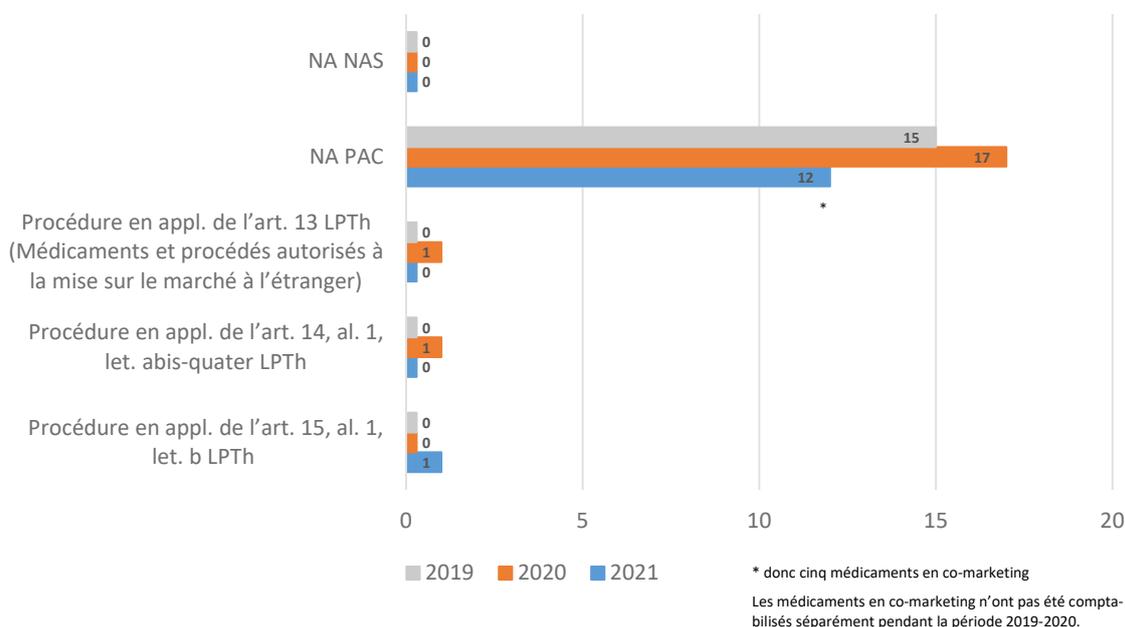
Ce groupe de médicaments complémentaires et de phytomédicaments autorisés (sans déclaration) est actuellement composé pour une grande part (à 43 %) de médicaments homéopathiques¹, puis de phytomédicaments (à 30 %) et de médicaments anthroposophiques (à 26 %). Les médicaments asiatiques et ceux relevant d'autres orientations thérapeutiques de la médecine complémentaire² représentent moins de 1 % de tous les médicaments complémentaires et phytomédicaments autorisés. Les chiffres des médicaments homéopathiques et anthroposophiques autorisés englobent à la fois les médicaments avec et sans indication.

¹ Médicaments homéopathiques, homéopathiques-spagyriques / spagyriques, médicaments de la thérapie de Schüssler

² Médicaments de gemmothérapie

Procédures d'autorisation clôturées

Médicaments complémentaires et phytomédicaments avec indication (de 2019 à 2021)



Les médicaments complémentaires et phytomédicaments autorisés au cours de l'exercice contiennent des principes actifs connus et ont bénéficié d'une procédure d'autorisation simplifiée. Aucun médicament contenant un nouveau principe actif n'a été autorisé. En 2021, un phytomédicament avec indication a été autorisé pour la première fois en application de la procédure de déclaration visée à l'art. 15, al. 1, let. b LPTH.

Nouvelles autorisations de médicaments complémentaires en 2021

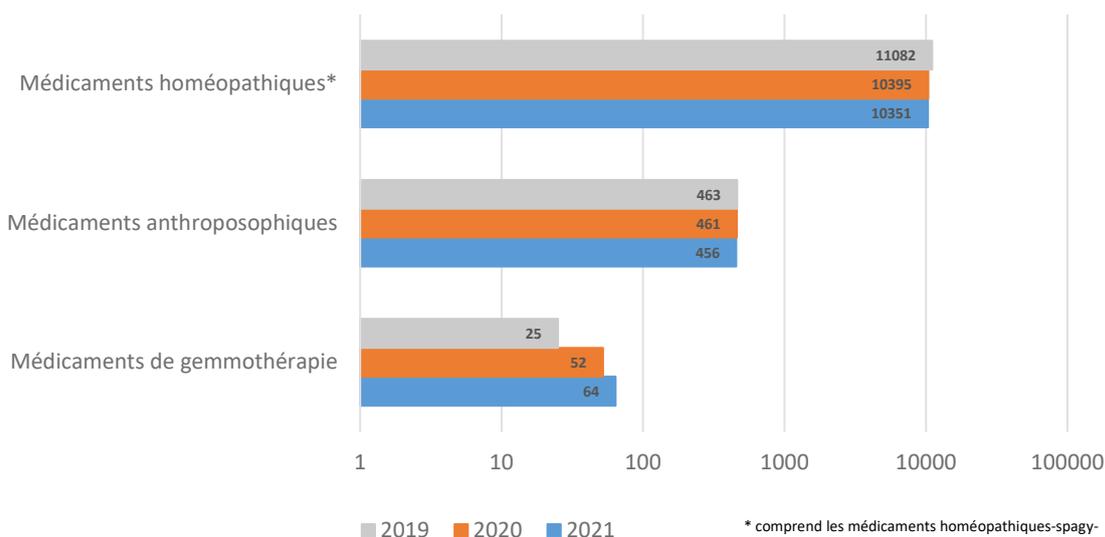
N° d'AMM	Dénomination	Champ d'application
67364	Gemmo Ménopause, solution pour pulvérisation buccale	Selon le principe thérapeutique de la gemmothérapie, peut être utilisé en soutien des symptômes de la ménopause tels que les bouffées de chaleur.
67592	Selomida Ferravita, poudre à prendre	Conformément au principe thérapeutique biochimique selon le Dr Schüssler, peut être utilisé pour favoriser l'absorption de fer (en cas de tendance à une carence en fer) et la formation du sang ainsi que pour réduire les symptômes associés tels que fatigue, faiblesse, pâleur et mains et pieds froids.
67812	Similasan Maux de voyage, globules	Selon la conception homéopathique, peut être utilisé en cas de maux de voyage (en voiture, avion, bateau, train) tels que nausée, vomissements et vertige.
67813	Similasan Maux de voyage, comprimés	Selon la conception homéopathique, peut être utilisé en cas de maux de voyage (en voiture, avion, bateau, train) tels que nausée, vomissements et vertige.
67986	Gemmo Sommeil & Détente, solution pour pulvérisation buccale	Selon le principe thérapeutique de la gemmothérapie, est utilisé en cas de troubles du sommeil, d'agitation intérieure ou d'anxiété.

67993	Gemmo Troubles stomacaux, solution pour pulvérisation buccale	Selon le principe thérapeutique de la gemmothérapie, peut être utilisé en soutien en cas de brûlures gastriques, de régurgitations acides et de détente en cas de troubles gastriques nerveux.
68079	Gemmo Troubles articulaires, solution pour pulvérisation buccale	Selon le principe thérapeutique de la gemmothérapie, peut être utilisé chez l'adulte pour soulager des troubles articulaires dus à l'arthrose et à la goutte.
68409	Arteria-vita N, gélules	Selon les principes thérapeutiques de la médecine tibétaine, peut être utilisé en cas de problèmes circulatoires.

Nouvelles autorisations de phytomédicaments en 2021

N° d'AMM	Dénomination	Champ d'application
68190	Essenssia, comprimés pelliculés	En cas de baisse d'humeur.
68194	Fomina, comprimés	Lors de troubles de la ménopause.
68195	Namtab, comprimés pelliculés	En cas de difficultés de l'endormissement, de troubles du sommeil ainsi que de sommeil agité.
68300	Sidroga Feuilles d'ortie en vrac, 2-4 g / dose simple	Pour augmenter la quantité d'urine en cas de troubles légers des voies urinaires.
68487	Claragine, comprimés pelliculés	Pour le traitement des symptômes du rhume des foins (rhinite allergique).

Médicaments complémentaires sans indication autorisés sur déclaration (de 2019 à 2021)



* comprend les médicaments homéopathiques-spagyriques et spagyriques ainsi que les médicaments de la thérapie de Schüssler

Médicaments asiatiques autorisés par déclaration

Les demandes d'autorisation de médicaments de la MTC sans indication peuvent, depuis le 1^{er} octobre 2021, être soumises via le logiciel HOMANT Asia et bénéficier d'une procédure de déclaration.